



# CONCLUSION

## LES FAMILLES DES VICTIMES

Le coût en vie humaine et l'ampleur du drame constitue un vrai traumatisme pour Etel. Cela restera une plaie ouverte pour toute une génération ; le sujet qui fâche et que l'on préfère taire. Un ressentiment se développe contre Alain Bombard. Ses propos retranscrits par la presse et les médias, accusant « le canot de sauvetage, les moyens de surveillance et de sécurité d'avoir tué tout le monde », ne sont pas acceptés par la population. De plus certains Etellois ne lui ont jamais pardonné de ne pas être revenu à Etel.

## LE MATÉRIEL DE SURVIE ET DE SAUVETAGE

En janvier 1959 la loi impose le pneumatique sur les bateaux de pêche, non sans réticences (III. 1). Mais des récits de naufrages et des expériences personnelles réussissent à convaincre les marins qui vont même jusqu'à les réclamer par la suite, sous peine de ne pas embarquer. Les radeaux de survie sont améliorés pour augmenter leur tenue à la mer.

L'enquête de la SCSN permet de tirer des leçons du drame pour perfectionner le matériel de sauvetage. Les canots désormais vont devoir remplir deux critères considérés alors comme incompatibles mais nécessaires, c'est-à-dire être stables et auto-redressables.

## LES INSTITUTIONS DE SAUVETAGE

Le 15 octobre 1967, la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés (SCSN) et les Hospitaliers Sauveteurs Bretons (HSB) fusionnent pour une meilleure coordination et une amélioration de l'efficacité du sauvetage en mer. Cette fusion donne naissance à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM).



2: Canot «Patron Emile Daniel»  
(Photo Alfred Morvan - Musée des Thoniers-Etel)



3: Naufrage de la Souriante  
(Photo Eugène Le Bihan - Musée des Thoniers - Etel)

## LES RESCAPÉS

Bernard Trahan quitte ensuite Etel pour l'Irlande où il poursuit son activité de marayeur. Il décède en 2005. Alexandre Le Formal reste à Etel où il n'a jamais plus reparlé du drame. Il décède en 2003. Joseph Luro est aujourd'hui le dernier survivant des quatorze naufragés... Il vit au Pays-Basque.

## ALAIN BOMBARD

Bombard ne parvient pas à effacer dans son esprit le souvenir douloureux du drame d'Etel, qu'il considère comme un tabou. Sa santé s'en ressent. Une phase de dépression l'entraîne à une tentative de suicide en 1963. Sa rencontre avec Paul Ricard, qui finance un « Observatoire de la Mer » en Méditerranée avec comme axe de recherche la protection de la mer, lui permet de rebondir.

Il s'engage également dans la politique, en adhérant au PS puis devient Secrétaire d'Etat à l'environnement sous Mitterrand en 1981. Mais après un mois, il est remercié pour des déclarations hostiles à la chasse à courre. De 1981 à 1994 il siège à Strasbourg en tant que député européen, apportant son engagement et sa verve de tribun. Alain Bombard décède en juillet 2005.



1: Grève de pêcheurs à Douarnenez  
(Le Télégramme - 21 Jan 1959)

## LA STATION DE SAUVETAGE D'ETEL

Après le drame d'octobre 1958, le port d'Etel encore sous le choc est orphelin de son canot de sauvetage. Les marins expriment leurs craintes face à cette absence lorsqu'ils franchissent la barre.

La station de sauvetage de Groix assure l'assistance aux bateaux en difficultés dans les parages d'Etel. Il intervient entre autre en juin 1959 pour secourir un chalutier, le « Credur-Jesus », échoué sur la barre.

Malheureusement, l'absence d'un canot propre à Etel se fait lourdement ressentir comme le démontre le tragique accident survenu lors du naufrage du chalutier « La Souriante » en 1960 (III. 3). Mais ceci est une autre histoire...

Une souscription nationale est lancée pour venir en aide aux familles des victimes et pour acquérir un nouveau canot. Les dons affluent même de l'étranger. La station renouée, accueille en juin 1962, un canot neuf, stable et auto-redressable, baptisé ...« Patron Emile Daniel » (III. 2). Alexandre Le Formal et Bernard Trahan, rescapés du 3 octobre 1958, se portent volontaires pour constituer l'équipage.

## ETEL

La pêche déclinant dans les années soixante, Etel se tourne vers le tourisme et la plaisance et continue à former des hommes de la mer avec son Lycée Maritime.

La commune accueille aussi à partir de 1969 le CROSSA (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage pour l'Atlantique), devenant ainsi une vigie pour les marins de l'Atlantique.

